

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 476

Artikel: La campagne suffragiste : (suite de la 1re page)

Autor: Borloz, May

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur les pas de Joséphine Butler

Un anniversaire en Grande-Bretagne

Les 23 et 24 avril dernier, l'Association britannique d'Hygiène morale et sociale, qui constitue la Branche anglaise de la Fédération abolitionniste internationale, a célébré le cinquantième anniversaire de l'abrogation de ce qu'on appelle couramment outre-Manche « les C. D. Acts » (loi sur les maladies contagieuses). On sait en effet que c'est en 1886, grâce aux efforts, dont on ne dira jamais assez la vaillance et la persévérance, de Joséphine Butler que furent supprimées en Grande-Bretagne des dispositions légales, qui, sous prétexte de protection de la santé publique, tendaient à établir le système aussi inique qu'inutile de la réglementation de la prostitution.

Plusieurs grandes séances publiques ont eu lieu à cette occasion à Londres, auxquelles prirent notamment la paroisse Miss Maude Royden, la prédicatrice bien connue, des parlementaires et des professeurs, et une Française, Mme Pesson-Depret, qui représentait non seulement plusieurs organisations féminines et féministes, mais aussi le mouvement abolitionniste français, la France était encore un des pays où la maison de tolérance est officiellement patentée par l'Etat. Et de toutes ces manifestations s'est dégagé à nouveau le fait qui nous avait tant frappée, lors du jugement de Joséphine Butler à Londres en 1928, soit l'étroite relation entre le mouvement abolitionniste et notre mouvement féministe. « Nous nous révoltons... » s'est écrite un jour Mrs. Butler, et là fut sa force et son inspiration. Nous nous révoltons, nous femmes contre l'abominable contrainte imposée à quelques-unes d'entre nous; nous nous révoltons contre le déni de justice dont elles souffrent; nous nous révoltons contre cette atteinte illégale à leur liberté individuelle, et par conséquent, du fait de la grande loi de solidarité qui unit entre elles toutes les femmes, à notre liberté à toutes. Et c'est ce sentiment inassouvi de justice, cette réprobation profonde de la double morale qui excuse pour un sexe ce qu'elle condamne pour l'autre, qui, aussi bien que son inspiration religieuse si profondément large et compréhensive, ont fait de Joséphine Butler une incomparable apôtre. C'est pourquoi l'on ne saurait comprendre — et pourtant, malheureusement, le fait se présente parfois encore dans notre pays notamment — que toutes les féministes ne soient pas des abolitionnistes convaincues, dans toute l'étendue du terme, et que, réciproquement, toutes celles qui préoccupent les problèmes de moralité publique ne soient pas des féministes ferventes.

L'expérience de Grenoble

Par une coïncidence de date pour le moins intéressante, c'est également le 23 avril dernier qu'à Genève alors, un nombreux public convié par le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale et l'Association du Sou J. Butler, s'est réuni pour entendre Mme Mirande, présidente de l'Association dauphinoise d'hygiène sociale et fondatrice de cet « Abri »

racées véritables au milieu d'immenses difficultés. Après dix-huit mois d'efforts, elle constatait que son travail n'avait pas été inutile quand, en soignant une de ses infirmières, elle contracta le typhus qui l'enleva à l'âge de trente-cinq ans.

En 1932, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'énergie pionnière, un service solennel fut célébré dans la cathédrale de Liverpool. Sur son monument funéraire, Florence Nightingale avait fait graver les mots suivants: « Agnes Jones consacra sa vie au service de Dieu, des malades, des indigents, durant les jours de santé et de joie. Elle mit son bon sens et ses capacités pratiques dans son travail et mourut à son poste parmi les pauvres et les affligés, encore en pleine fleur de son âge... »

A la mémoire de la pionnière disparue, Florence Nightingale écrit souvent d'élogieuses paroles et, incidemment, cette remarque pleine de sens: « Le soin des malades est un art et requiert une dévotion aussi exclusive et une préparation aussi complète que l'art du peintre ou du sculpteur. Car qu'est-ce que la toile inerte ou le marbre froid en regard du corps humain qui est le temple de l'esprit divin? C'est un des beaux-arts; je dirais presque le plus beau des arts... Dans l'art de soigner, il n'y a point place pour l'amateur... »

L'hommage rendu après la mort d'Agnes Jones compense le peu d'encouragement reçus de son vivant de la part des ecclésiastiques et des laïques. « Mais qu'importe, pensait-elle, je crois que nous avons eu les bénédictions des pauvres gens; je n'ai jamais regretté d'avoir entrepris ma tâche et je n'ai jamais désiré l'abandonner... »

V. DELACHAUX.

(D'après « The International Nursing Review »)

dont notre journal a déjà parlé¹ exposer les expériences faites à Grenobles après la fermeture des maisons de tolérance.

« L'expérience de Grenoble », comme il est courant de l'appeler dans les milieux préoccupés de moralité publique et de lutte anti-vénérienne, est en effet des plus intéressantes, en prouvant que les moyens efficaces pour maintenir la propreté de la rue, pour lutter efficacement contre les maladies vénériennes ne consistent pas, comme une opinion mal informée le croit trop souvent, en mesures de contraintes administratives, mais bien au contraire en un ensemble coordonné de mesures sociales et hygiéniques: ouverture de nombreux dispensaires anti-vénériens et antituberculeux gratuits et libres, homes où peuvent se réfugier les malheureuses victimes des souteneurs, action sociale développée d'infirmières et d'assistantes sociales spécialisées, de police féminine aux compétences étendues; et derrière toutes ces institutions, création d'une opinion publique avertie et consciente de ses responsabilités morales et sociales.

La chaleur de cœur, la conviction profonde, avec lesquelles Mme Mirande a défendu ces idées, en les basant sur des exemples nombreux, ont profondément impressionné son auditoire, et en des périodes où des plaintes surgissent à chaque instant chez nous sur l'état de la rue, auront certainement contribué à faire comprendre à beaucoup de quel côté se trouve le vrai remède. Nous tenions à y insister ici.

E. Gd.

¹ Voir le Mouvement, No 472, sous la rubrique: « Glané dans la presse. » Celles qu'on relève. »

La bête noire du soi-disant „double salaire“

Le Service de presse de l'Association suisse pour le Suffrage nous communique la savoureuse et significative histoire qui voici:

Dans la commune zurichoise de Turbenthal, 334 électeurs, combattant au nom du principe sacré: « lutte contre le double salaire », ont voté contre la réélection d'une institutrice secondaire mariée, en fonction depuis 23 ans. 303 autres électeurs qui, sans se laisser aveugler par une vaine phraséologie, voulaient conserver à la commune les services d'une excellente institutrice ayant fait ses preuves, restèrent en minorité.

L'étonnement suscité par ce résultat fut tel que 120 citoyens déposèrent une motion tendant à faire appel à nouveau à l'institutrice ainsi renvoyée, et disant entre autre qu'une grande partie des opposants avaient été eux-mêmes effrayés du résultat obtenu, qui dépassait de beaucoup la manifestation de principe qu'ils avaient voulu faire en déposant leur « non » dans l'urne.

Étudiée dans une assemblée de commune, à laquelle assistaient environ 300 électeurs, cette motion fut... repoussée à une majorité des deux tiers !

Sans commentaires !



Les femmes et les livres

Le 18 mars dernier, Mme Gabrielle Petkeviciat, célèbre écrivain, auteur de plusieurs romans et feuilleton politique lithuanienne, a fêté son soixante-cinquième anniversaire. Encore sous le régime russe, quand le livre lithuanien était prohibé et la presse publiée en cachette en Allemagne, elle collaborait confidentiellement aux journaux lithuaniens. Elle fut la première à défendre la cause de la femme lithuanienne et prit part au premier Congrès des femmes de Lithuanie, en 1907, quand la Lituanie était encore opprimée par la Russie. En 1920, à titre de doyenne, elle ouvrit la Diète à Kaunas.

Mme G. Petkeviciat avait pris part au Congrès International des Femmes à Genève et a créé en 1920 la Branche lithuanienne de la Fédération abolitionniste. Professeur au gymnase de jeunes filles pendant plusieurs années, elle travaillait beaucoup actuellement comme écrivain, malgré ses 75 ans.

Le Président de la République, à l'occasion de son jubilé, lui a conféré l'Ordre Gediminas de 1re classe. C'est la première fois qu'une femme lithuanienne est honorée d'une si haute distinction.

Les organisations féminines ont été bien chaleureusement Mme G. Petkeviciat en lui souhaitant de continuer son fructueux travail pendant de longues années encore. F. G.



Cliché « La Française »
Dans un village d'Auvergne, l'affiche suffragiste de l'U. F. S. F. provoque la curiosité et l'approbation

Les femmes et la paix

Un vibrant appel pour la paix adressé par radio par Lady Astor, aux femmes de France, de Belgique, d'Allemagne et d'Italie, la duchesse de la Rochefoucauld, présidente de l'Union nationale pour le vote des femmes, a répondu, également par radio. « Nous souhaitons, dit-elle, qu'il soit fait appel au sens pratique de celles qui assurent l'économie familiale pour organiser un monde plus harmonieux où seront substituées aux solutions par la force les solutions qu'inspirent l'intelligence et le cœur. »

La campagne suffragiste

Autour des élections françaises
(Suite de la 1^e page.)

L'Union française pour le suffrage des femmes mena aussi une propagande analogue à celle qu'elle avait faite lors des dernières élections, en faisant à Paris, en banlieue et dans les départements, un important affichage consenti par des candidats de bonne volonté, les uns soutenant réellement une campagne féministe, les autres se contentant d'offrir leur nom et leur patronage. A Paris, 24 candidats féministes effectifs se présentèrent. L'affiche, beaucoup lue et commentée, a été trouvée juste et raisonnable dans ses revendications; des journaux la reproduisirent, et plusieurs des candidats féministes la demandèrent spontanément pour la placer dans leur permanence et l'afficher sur leurs panneaux.

L'Union organisa aussi des réunions publiques dans presque tous les arrondissements, et ses militantes intervinrent dans les réunions de candidats. L'impression générale qui s'en dégage est que le peuple parisien est acquis au féminisme: il ne se présente, en effet, plus aucun contradicteur sérieux, et on apporta même des arguments supplémentaires en faveur de notre cause.

En province, l'exemple type de réunion est celui de Lorient. Un cartel féminin, formé en vue de la campagne suffragiste par l'U. F. S. F., les veuves de guerre, les Syndicats des ouvrières de l'arsenal, des ouvrières de l'habillement, des postières, des sages-femmes, des fonctionnaires municipales, organisa cette manifestation publique, nouveauté pour Lorient, et à laquelle des représentantes de chacun des groupements ci-dessus prirent la parole. A Saint-Brieuc, un candidat féministe effectif se présenta en la personne de M. Etienne, fils de la présidente du Groupe de l'U. F. S. F. de cette ville.

Le Comité contre la guerre et le fascisme procéda aussi par interventions et par affiches illustrées, sur lesquelles la femme, l'enfant, la lutte immense à engager contre les fléaux sociaux, la maladie, le taudis, la guerre, étaient abondamment représentés.

Quant à l'Union civique et sociale, elle n'apporta qu'une seule affiche réclamant le vote familial uni au vote féminin.

La femme nouvelle, enfin, qui a à son actif une campagne pour les élections sénatoriales, une autre pour les élections municipales où Mme Weiss posa sa candidature « blanche » de

conseillère municipale dans le XVIII^e arrondissement, a affronté les élections législatives avec la même volonté de démonstration pratique. Deux candidates à la députation sollicitèrent les suffrages des électeurs et... des femmes du Ve arrondissement: Mme Louise Weiss, elle-même agrégée d'histoire, et Mme Denise Finat, la veuve de l'aviateur. Chacune avait sa permanence, surmontée d'un calicot à son nom; il en partait tous les soirs de réunion électorale, des militantes désignées pour prendre la parole. Elles faisaient, selon les lieux, envers les candidats effectifs, de l'opposition ou du soutien, et toujours de la propagande pour les candidates et pour la cause féministe. Cet effort fut couronné par une grande manifestation au Palais de la Mutualité, à laquelle participèrent des personnalités féminines de l'écran, du théâtre et de la politique. Deux candidats effectifs de l'arrondissement apportèrent leur adhésion: le colonel Raynal et M. Raoul Brandon.

Le vote dans le Ve arrondissement

Dimanche, enfin, la Française a voté dans le Ve arrondissement de Paris.

Le matin, des femmes, des jeunes filles, quelques jeunes gens de bonne volonté, gagnaient avec leurs grandes urnes en carton hermétique closes leur section de vote. Ils s'installaient qui en plein vent, — et il plut une partie de la journée, — qui sous l'abri aimablement prêté d'une terrasse de café ou d'une tente de commerçant. Une cinquantaine de ces postes étaient disséminés dans l'arrondissement, et offraient aux votants trois sortes de bulletins: vert pour les voix masculines, roses pour les voix féminines portant le nom de l'une ou de l'autre des candidates, blancs enfin sur le seul principe du vote féminin.

Dès 9 h. 30, au boulevard Saint-Michel, les reporters et leurs photographes assiégeaient la permanence de Mme Louise Weiss, d'où ils devaient partir en tournée à travers quelques-unes des rues les plus populaires des circonscriptions des candidates. Défilé de voitures ornées de placards: « La Française veut voter », et, ouvert par le grand fourgon rouge de l'Intransigeant contenant tout son matériel de prises de vues.

A une extrémité de la rue Mouffetard, la section de vote se dressa en plein marché, dans le robuste parfum des légumes, du fromage et des poisssons, au milieu des cris des marchandes et des vendeuses de journaux fort nombreux ce jour d'élections. Ce matin dominical canalisé tout le long de l'étroite rue un flot presque infranchissable de population. Des femmes, filet ou sac de toile cirée au bras, jettent des regards de curiosité, de suspicion parfois, échangent bas des réflexions peu amères: « Elles feraient mieux de repérer des bas. » — Moi, je reprise mes chaussettes et je fais mon pot-au-feu; ça me suffit. » Mais il y a aussi des convaincues et des zélées: « Où qu'elles installent leur boutique, que j'y aille signer? » dit l'une d'elles en voyant l'urne déambuler en quête d'un emplacement favorable.

Les hommes, eux, paraissent plus compréhensifs et se montrent galants. Un brave citoyen en manches de chemise, un chou et un pot de sain-doux dans le creux du bras, va remplir son bulletin vert. Tout se passe dans l'ordre, sans dé-

mouvements désagréables, avec le sourire souvent. A quelques pas la police surveille.

Rue Saint-Séverin, quartier à la population — féminine surtout — peu ouverte aux idées féministes, le « bureau de vote » est un peu à l'écart, en face de l'église dont la carrière ramassée semble s'accroître de vieillesse. La propagande se fait avec peine: « Toute l'éducation des femmes est à faire, génit le jeune homme de planter; je suis sûr que mon urne contiendra surtout des bulletins verts. C'est mortifiant. »

Le scrutin ferme à 18 heures; ce fut l'exode des grands cartons vers le Palais de la Mutualité, où devait avoir lieu le dépouillement. En voici en gros les résultats: 14.732 bulletins, dont 11.288 pour les candidates, et 3414 de principe pour le vote des femmes.

A titre comparatif, un journal parisien ajoute: « La cause du suffrage des femmes est en progrès considérable. Il faut, en effet, comparer les 14.732 bulletins recueillis dans un arrondissement comptant deux circonscriptions, et 37.000 voix, aux 18.200 bulletins recueillis aux élections municipales de mai dernier dans le XVII^e arrondissement comptant sept circonscriptions et 85.000 voix. »

Il convient toutefois de ne pas se laisser impressionner trop par la fameuse « élégance des chiffres », la récolte des bulletins de cette première démonstration ne pouvant, en effet, se faire sur des bases aussi précises que les votes officiels. Cette simple réserve n'enlève du reste rien à l'effort et à l'entraînement qui furent déployés au cours de cette campagne électorale « blanche », où l'on se dépensa allègrement.

MAY BORLOZ.

L'Assemblée de printemps du Cartel romand H. S. M. à Nyon

C'est le vieux théâtre qui, tout fleuri et garni de plantes vertes, accueillit cette année les délégués du Cartel.

Il n'y avait pas beaucoup de monde, malheureusement. La lecture des rapports de l'activité des diverses Commissions permit de réaliser plus clairement encore combien cette activité est intense et variée. Nous apprîmes ainsi que deux films furent tournés l'an dernier: *Le Criminel inconnu* et *La Fille du Capitaine*. Le canton de Vaud semble rester en arrière et ne pas s'intéresser comme il le faudrait à l'effort de propagande fait par le cinéma populaire... (Pauvres Vaudois, ils ont toujours tant de peine à se dédier !) Le Dr de Senarcens présenta, à la place du Dr. Revilliod retenu par la maladie, un rapport très court sur l'hygiène alimentaire, mais combien spirituel et amusant, dans lequel il démontre le danger de l'excès dans toutes les théories médicales ou scientifiques absolues. Les uns déclarent la pomme de terre dangereuse; les autres, la viande; les autres, le pain..., alors qu'on peut affirmer que tous ces aliments sont utiles et doivent figurer dans les régimes alimentaires rationnels.

La Commission a cherché à remettre en valeur le pain complet, plus sain et plus riche que le pain blanc.

Mme Brenner parla de l'enseignement ménager, du Salon des arts ménagers au Comptoir suisse de septembre 1935, dont le souvenir est dans toutes les mémoires, des Commissions organisées pour la diffusion des écoles ménagères; tandis que le rapport sur l'antialcoolisme signale l'intéressante campagne antialcoolique entreprise en Valais, et qui aboutit (ô miracle !) à la création d'une section d'abstinence aux Hautes-Alpes et à Evolène. Pour qui connaît bien le Valais alpin, on peut parler de succès.

Mme Dr. Lambossy (Genève) rapporta ensuite sur l'hygiène dentaire et annonça que plusieurs localités du canton de Vaud avaient organisé un service dentaire régulier et gratuit. La Commission de préservation morale, fondée ce jour-là, pense organiser des entretiens avec les jeunes par l'intermédiaire des groupes de jeunesse. Enfin, le secrétaire général, M. Veillard, exposa rapidement les conclusions du travail qu'il a préparé en vue de la Conférence internationale de service social à Londres, en juillet prochain. Ce travail sera discuté et repris à la séance d'automne du Cartel; c'est pourquoi nous n'en parlons pas aujourd'hui.

La Fille du Capitaine fut, pour terminer, projetée sur l'écran. Puis, sous la pluie qui embrayait la silhouette du vieux château de Nyon, l'on se sépara, ayant le sentiment de l'absolue nécessité du Cartel, et la certitude de son œuvre très importante.

L. H. P.



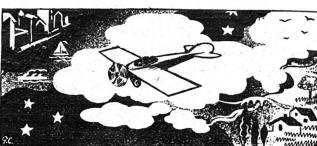
Les Expositions

A l'Athénaïe: (Genève) Mme Nathalie de Büren

Exposition à ne pas manquer que celle des sculptures, aquarelles et dessins de Mme de Büren. C'est un art à la fois statique dans sa solidité (exemple, son *Ophélie*), et dynamique, telles sa *Danse* et son *Eve* s'élançant vers la vie; un art fait de puissance, d'équilibre et de grâce féminine avec ce que ce mot comporte de sensibilité.

Mêmes traits dans ses aquarelles, d'une couleur dense et riche, dans ses *Martiniquaises*, dans sa *Palmeraie* agitée sous le vent, où courent des femmes, et dans ses somptueux poissons des pays chauds.

PENNELL.



Correspondance

Neuchâtel, 2 mai 1936.

Mademoiselle la Rédactrice,

L'article paru dans le dernier numéro du *Mouvement* sur « la participation des femmes à l'activité des Eglises en Suisse » appelle une légère rectification: « L'Eglise libre neuchâteloise, — y lit-on, — à l'encontre des autres Eglises libres, se montre moins libérale que l'Eglise nationale. » En fait, les paroissaines de ces deux Eglises possèdent exactement le même droit: celui d'écrire les pasteurs, et de voter dans les assemblées de paroisses. L'Eglise libre (ou plutôt: indépendante) l'a admis en 1910, et l'Eglise nationale en 1916. Voilà la seule différence. C'est donc l'appréciation inverse qui serait de mise.

Veuillez, Mademoiselle, recevoir mes sincères salutations.

E. PORRET.



Nouvelles des Sections.

LAUSANNE. — Cette Association a tenu le 30 avril au Lycée, en présence d'un nombreux public, son Assemblée générale annuelle, sous la présidence de Mme Antoinette Quinché, avocate. Celle-ci, après avoir adressé des vœux de guérison à Mme Dutoit, a présenté le rapport annuel: citons parmi les nombreux faits, démarches, etc. que rappelle ce rapport et dont la plupart sont déjà connus des lecteurs de ce journal, le récent arrêté du Conseil d'Etat prévoyant que des femmes pourront être adjointes aux conseillers de profession qui assisteront les offices communaux d'apprentissage: toujours en sous-ordre! Des démarches étaient entreprises auprès de la Radio pour que soient reprises les causeries d'intérêt féminin, et Radio-Genève a bien voulu céder au Cartel des Sociétés féminines vaudoises qui préside Mme Fonjallaz, les cinq causeries de juin et une causerie en juillet (le lundi à 18 heures) pour traiter d'intérêts féminins, mais avec interdiction d'y parler du vote des femmes.¹ Oui, nous en sommes-là au mois de mai 1936!...

La gestion et les comptes de l'Association ont été adoptés sans discussion. Mme Ries a présenté ses doléances de bibliothécaire: personne ne consulte la documentation, dépendant fort intéressante, de la bibliothèque, où l'on trouve notamment la collection complète du *Mouvement*; ;

¹ C'est nous qui soulignons (Réd.)

ration professionnelle de l'employée de maison, respect de sa personnalité par la maîtresse de maison et les membres de la famille, respect aussi des loisirs accordés à l'employée, et jouissance pour celle-ci de conditions de logement convenables, avantages économiques du service domestique. Toutes ces questions, malgré de grosses difficultés de réalisation, sont présentées dans ce film de façon claire et même dramatique parfois.

Sous les auspices du Cartel genevois H.S.M. et de la Commission ménagère genevoise, le public a pu faire la connaissance de Rose et de ses amies dans deux séances données à la Salle Centrale, dans neuf séances à la campagne, et dans une séance organisée par l'Association féminine pour l'Education nationale. Partout nos trois héroïnes ont rencontré l'accueil le plus chaleureux, et leurs aventures au dénouement si heureux contribueront certainement à ramener bon nombre de jeunes filles vers le service de maison, et à faire comprendre aux maîtresses de maison la part immense qu'elles peuvent prendre dans l'amélioration des conditions de travail du service de maison.

S. Br.

Au Château de Bossey: Pour les intellectuels réfugiés.

Une œuvre créée, dirigée par une femme; une manifestation en faveur de cette œuvre, organisée par des femmes chez des femmes, — voilà, n'est-ce pas, de quoi intéresser les lecteurs et lectrices du *Mouvement*?

L'œuvre d'abord. Combien utile et belle, cette aide internationale aux réfugiés, dont l'initiative est due à une femme de cœur, Mme Marie Ginsberg, qui la dirige avec une fermeté et un dévouement admirables!

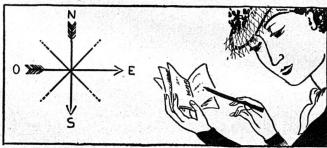
Elle a su, cette fois, avec ses collaborateurs, mettre sur pied une charmante fête dans le décor ravissant du château de Bossey. La direction du Geneva College for Women, institution américaine établie là, aux environs de Céligny, depuis quel-

Mme S. Bonard a fait un appel en faveur de notre journal qui voit diminuer fâcheusement le nombre de ses abonnés. Résultat: trois abonnements et un don de 5 fr.

La séance s'est terminée par une forte intéressante causerie de Mme Dr. Elsa Meier, spécialiste des maladies nerveuses, à Lausanne, qui a traité ce sujet nouveau: *De la notion d'infériorité chez la femme comme facteur de névrose*. C'est le docteur professeur Adler, précédemment à Vienne, aujourd'hui à New-York, qui a constaté que la notion d'infériorité que l'on cultive soigneusement chez la femme, infériorité civique, politique autant que physique et intellectuelle, est la cause de troubles nerveux, dénivéroses plus ou moins graves, de perversions sexuelles et même de la prostitution. Mme Meier, qui donne régulièrement au Secrétariat vaudois de l'enfance des consultations pour les enfants nerveux et difficiles, a cité des exemples frappants du danger de cette notion d'infériorité. L'obtention du suffrage féminin ne peut à elle seule la supprimer; elle y contribuera cependant.

Le Dr. Muret remercia chaleureusement la conférencière et engagea l'auditoire à réagir contre le complexe d'infériorité des femmes. Un thé a permis de poursuivre assez tard la discussion et les échanges de vues.

S. B.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 9 mai:

BERN: Jubilé du 50^e anniversaire de la fondation de l'Union suisse des Amies de la Jeune Fille. Salle de paroisse de l'Eglise St-Jean, 10 h. à 18 h.: Séance administrative. 20 h.: Soirée familiale.

Dimanche 10 mai:

BERN: Deuxième journée de la fête de Jubilé des Amies de la Jeune Fille. Cathédrale, 10 h. 30: Culte. Musique *Coup d'œil sur ces cinquante années*, par Mme Hahn et Eckenstein. — 13 h.: Worb, Hôtel Loewen (départ par train spécial): Banquet officiel. — 14 h. 30: Réception au château de Worb.

Lundi 11 mai:

BERN: Troisième journée de la fête de Jubilé Hôtel Bristol, 9 h.: Culte. — 9 h. 30: *Le travail féminin, difficulté et possibilités. Le placement: ses conditions en Suisse*, par Mme N. Jaussi, secrétaire à l'Office fédéral du Travail. *Le placement: sa technique*, par Mme Walder, directrice du Bureau d'orientation professionnelle de Frauenfeld. *Le placement: les maîtresses de maison, les renseignements, expériences d'un bureau des Amies de la Jeune Fille. Discussion*. — 12 h. 30: Diner en commun. — 14 h.: *Coup d'œil sur l'œuvre internationale*, par Mmes A. Kurz, présidente, et Madel. Wavre, secrétaire du Bureau International.

(N. B.: Tous les membres et amis de l'Union suisse des Amies de la Jeune Fille sont invités à assister au Jubilé. S'adresser pour tous renseignements à Mme Schaedelin, Herrensgasse, 9, Berne.

Id. GENEVE: Soroptimist-Club, local du Lycée, 1, rue des Chaudronniers: 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités. Musique.

Vendredi 15 mai:

VEVEY: Groupe Suffragiste, Confiserie Graf, 20 h. 30: Assemblée générale. Rapports statutaires. — Femmes d'hier et d'aujourd'hui, causerie par Mme L.-H. Pache (Lausanne).

Mardi 20 mai:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Vendredi 23 mai:

BERN: Journée lycéenne. 15 h.: Visite du Salon national (Musée des Beaux-Arts). — 17 h.: Thé offert par le Lycée de Berne. — 20 h. 15: Concert d'arts suisse.

Id. GENEVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale. Ordre du jour: Courts aperçus des diverses activités de l'Union. Elections du Comité.

Samedi 23 mai:

BERN: Journée lycéenne. 10 h. 30: Visite de l'exposition Ferd. Hodler (Kunsthalle). — Après-midi: 2^{me} visite au Salon national, ou excursion sur le lac de Thoune.

Cordiale invitation à tous les membres des Clubs suisses.

Vacances à Vermala

sur SIERRE

FOREST-HOTEL (Altitude 1700 m.)

Pays du soleil et de la tranquillité. La situation de l'hôtel entouré de forêts de sapins, face aux Alpes et dominant la vallée du Rhône, est une merveille. Service d'auto entre Montan-Gare et Vermala. Excursions dans la région du Wildstrubel. Prix abordables pour passagers et pensionnaires. Repas végétariens ou régime sur demande.

Saison juin-octobre. — Prospectus.

Mme ZUFFEREY-BAUR, DIR.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE